



Pour publication immédiate : 22/12/2017

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

**LE GOUVERNEUR CUOMO PREND UNE MESURE EXÉCUTIVE D'URGENCE AFIN
D'ASSURER LA DÉDUCTIBILITÉ DES IMPÔTS FONCIERS POUR LES
NEW-YORKAIS**

Le [décret](#) autorise les localités à émettre des mandats pour la perception anticipée des impôts

Le décret permet aux contribuables d'effectuer des paiements partiels des impôts fonciers

Le Gouverneur demande au Département des impôts et finances de l'État de travailler avec les localités pour faciliter la perception anticipée des impôts

La mesure permet aux New-Yorkais d'éviter l'impact dévastateur du plafond de 10 000 dollars sur les déductions des impôts étatiques et locaux dans le projet de loi fiscale du GOP

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a promulgué aujourd'hui un décret d'urgence pour protéger les propriétaires fonciers à New York de l'impact dévastateur du projet de loi fiscale du parti républicain (Grand Old Party, GOP). Ce décret autorise les gouvernements locaux à émettre immédiatement des mandats pour la perception des impôts fonciers de l'année 2018, et permet aux propriétaires fonciers de payer au moins une partie de leur facture avant la fin de l'année, dans le cadre du système fiscal actuel. Le Gouverneur a demandé au Département des impôts et finances (Department of Taxation and Finance) de travailler avec les gouvernements locaux pour faciliter la perception anticipée des impôts.

Le plan fiscal fédéral, promulgué aujourd'hui, plafonne la déductibilité des impôts étatiques et locaux (State and Local Taxes, SALT) à 10 000 dollars, ce qui augmente effectivement les impôts fonciers et réduit la valeur des maisons à New York et dans les États à travers le pays.

« Alors que Washington lance une attaque généralisée contre cet État et cette nation, j'ai autorisé les gouvernements locaux à permettre aux propriétaires fonciers de payer une partie ou la totalité de leurs impôts à l'avance », **a déclaré le Gouverneur Cuomo.** « New York a réalisé des progrès sans précédent pour réduire les charges fiscales pesant sur nos familles des classes moyennes, et nous ne permettrons pas à

cette attaque de détruire tout ce que nous avons accompli. Ce décret permettra aux propriétaires fonciers de déduire une partie ou la totalité du montant de leur paiement des impôts fédéraux avant que la réforme fiscale du GOP n'entre en vigueur. »

Le Gouverneur Cuomo a signé le [décret n° 172](#) aujourd'hui, qui comprend deux mesures :

Autorise les autorités locales à percevoir immédiatement les impôts

Le Gouverneur a autorisé les gouvernements locaux à émettre immédiatement des mandats pour percevoir les impôts fonciers d'ici la fin de l'année. Les autorités devraient émettre des mandats pour la perception des impôts et les distribuer au percepteur d'impôts locaux immédiatement, au plus tard à 23h59 le jeudi 28 décembre 2017.

Ceci permettra aux New-Yorkais de payer leurs impôts fonciers pour 2018 au cours de l'année civile 2017, et permettra aux localités d'accepter un paiement anticipé pour que les propriétaires fonciers puissent déduire le montant total de leur paiement à l'échelle fédérale.

Autorise les contribuables à effectuer des paiements partiels en avance

Le décret suspendra également les lois locales limitant la capacité des contribuables à effectuer un paiement partiel de leurs impôts fonciers avant la fin de l'année. Comme de nombreux contribuables ne connaissent pas encore le montant exact qui leur sera facturé, ceci permettra de payer en avance une partie des impôts, dans le cadre de la loi fiscale fédérale actuelle.

Chaque percepteur d'impôts locaux est désormais autorisé et invité à accepter des paiements partiels des impôts figurant sur le mandat, effectués par les propriétaires fonciers avant la fermeture des bureaux le vendredi 29 décembre 2017. Les paiements en ligne peuvent être effectués jusqu'à 23h59 le dimanche 31 décembre 2017, et les paiements envoyés par courrier portant un cachet postal daté du 31 décembre 2017 ou avant sont autorisés.

Le Directeur du Budget de l'État de New York (New York State Budget), Robert Mujica, a déclaré : « Nous encourageons les gouvernements locaux et districts scolaires à émettre leurs mandats avant la fin de l'année. Nous comprenons que pour certains d'entre eux, cela ne sera ni faisable, ni pratique ».

Le Directeur Exécutif de l'Association des Comtés de l'État de New York (New York State Association of Counties), Stephen J. Acquario, a déclaré : « Nous félicitons le Gouverneur Andrew M. Cuomo d'avoir utilisé son pouvoir exécutif pour offrir des possibilités aux propriétaires de New York de payer en avance leurs impôts fonciers pour 2018. En raison de l'échéance fixée à la fin de l'année, cette mesure est nécessaire pour permettre aux autorités locales de recevoir les paiements des impôts en 2017 ».

Le Directeur administratif de l'assemblée des maires de l'Etat de New York (New York State Conference of Mayors), Peter A. Baynes, a déclaré : « Comme le plafonnement de la déduction des SALT est devenue une réalité pénible pour New York, nos dirigeants de villes et de villages ont fait tout ce qu'ils pouvaient légalement pour autoriser un paiement anticipé complet ou partiel des impôts fonciers de 2018 en 2017. Par chance, la mesure décisive prise aujourd'hui par le Gouverneur Cuomo assistera nos membres tandis qu'ils aident leurs résidents à gérer les impacts financiers négatifs que la réforme des impôts fédéraux aura sur des millions de New-Yorkais ».

###

Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse www.governor.ny.gov
État de New York | Chambre Exécutive | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418